

SEANCE DU 27 MARS 2023

Date de convocation : 21 Mars 2023

L'an deux-mil vingt trois, le vingt sept mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Grand Veneur en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste ROUSSEAU, Maire de Soisy-sur-Seine.

Étaient présents : M. ROUSSEAU, M. DERLET, Mme FAURIANT, M. TOURNOIS, Mme DUMONTAUD SEURE, M. FRANCHI, Mme HEINTZ, M. RHEIN, Mme PICARD, M. FERTE, Mme LE GRILL, M. REGENT, Mme ROBIN, Mme BACHELET, M. DELPIRE, M. GALEOTTA, M. CHAUVET, Mme COURTELLEMONT, M. GAMBIN, Mme CAUSERET

Étaient excusés : Mme PETITDIDIER (pouvoir M. ROUSSEAU), Mme BORGNE (pouvoir Mme ROBIN), M. DE OLIVEIRA (pouvoir M. FERTE), M. CHOTARD (pouvoir Mme FAURIANT), , Mme PRIESS (pouvoir M. DERLET), Mme MBAGA (pouvoir M. RHEIN)

Étaient absents : Mme PIRY RUIZ, M. VIORRAIN, Mme COUSIN

Secrétaire : Anne Françoise BACHELET

Conseillers : En exercice : 29
Présents : 20
Pouvoirs : 6
Votants : 26

Quorum : 15

DELIBERATION 2023 – 015

**BUDGET PRIMITIF 2023
BUDGET VILLE - M14**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L21121-29 et L2311-7,

VU l'instruction budgétaire et comptable de la nomenclature M14,

VU la délibération n°2023-012 du 20 mars 2023 prenant acte du Débat d'orientation Budgétaire et de l'existence du rapport d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2023,

VU la délibération n° 2023-014 du 27 mars 2023 approuvant la reprise anticipée des résultats cumulés de l'exercice 2022 à intégrer au budget principal 2023,

CONSIDÉRANT les crédits inscrits au titre du budget primitif pour l'exercice 2023 de la commune,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE DE:

- **VOTER** le budget primitif 2023 pour la ville, tel qu'il est présenté et s'équilibrant ainsi qu'il suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	11 213 531,53 €	11 213 531,53 €
Investissement	1 910 850,82 €	1 910 850,82 €
TOTAL	13 124 382,35 €	13 124 382,35 €

- **PRÉCISER** que le présent budget a été voté conformément à l'article L2312-2 du Code général des Collectivités Territoriales, tant pour la section d'investissement que pour la section de fonctionnement et voté par nature.

- **PRÉCISER** que les différents votes ont donné les résultats suivants :

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Accusé de réception en préfecture
091-219106002-20230327-2023-015-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

Libellé de chapitre		Montant	Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	3 293 369,56 €	26		
012	Charges du personnel et frais assimilés	5 498 375,97 €	26		
014	Atténuations de produits	768 000,00 €	26		
65	Autres charges de gestion courante	210 926,00 €	26		
66	Charges financières	0,00 €	26		
67	Charges exceptionnelles	15 000,00 €	26		
022	Dépenses imprévues	750 000,00 €	26		
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		10 535 671,53 €			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	677 860,00 €	26		
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		677 860,00 €			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		11 213 531,53 €			

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Libellé de chapitre		Montant	Pour	Contre	Abstention
013	Atténuations des charges	80 000,00 €	26		
70	Ventes de services, du domaine et ventes diverses	926 173,00 €	26		
73	Impôts et taxes	6 592 587,00 €	26		
74	Dotations et participations	923 594,00 €	26		
75	Autres produits de gestion courante	205 000,00 €	26		
77	Produits exceptionnels divers	3 939,00 €	26		
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		8 731 293,00 €			
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	56 519,00 €	26		
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		56 519,00 €			
R002 RESULTAT ANTICIPE		2 425 719,53 €	26		
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		11 213 531,53 €			

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Accusé de réception en préfecture
091-219106002-20230327-2023-015-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception en préfecture : 10/04/2023

Libellé de chapitre		Montant	Pour	Contre	Abstention
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 690,00 €	26		
204	Subventions d'équipement versées	255 975,00 €	26		
21	Immobilisations corporelles	709 846,00 €	26		
23	Immobilisations en cours	726 542,78 €	26		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	26		
020	Dépenses imprévues	0,00 €	26		
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		1 728 053,78 €			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	56 519,00 €	26		
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		56 519,00 €			
RESTES A REALISER 2022		126 278,04 €	26		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 910 850,82 €			

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Libellé de chapitre	Montant	Pour	Contre	Abstention
13 - Subventions d'investissement (hors 1068)	80 000,00 €	26		
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	26		
10 - Dotations, fonds divers et réserves	198 925,00 €	26		
024 – Produits des cessions d'immobilisation »	190 000,00 €	26		
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	468 925,00 €			
040 – Opération d'ordre de transfert entre sections	677 860,00 €	26		
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	872 157,24 €			
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF ANTICIPE	764 065,82 €	26		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 910 850,82 €			

POUR	26
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Pour extrait conforme,

Le 29 Mars 2023

Jean-Baptiste ROUSSEAU

Maire de Soisy-sur-Seine



Anne Françoise BACHELET

Secrétaire de séance

Date de publication :